



L'Echo du St-Maurice

Tarif des ANNONCES
1ère ins., 12c. la lg.
2e ins., 7c. la lg.
mesure agate
Prix spéciaux pour annonces à long terme

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ELZ. DALLAIRE, Directeur.

Le Gouvernement nommera de nouveaux Juges

Pour remplacer ceux qui seront unis à leur retraite prochainement

Le Barreau des Trois-Rivières verra-t-il un de ses membres élevé à la magistrature ?

Le gouvernement King se propose, nous assure-t-on, de nommer d'ici à quelques mois, quatre nouveaux Juges pour remplacer les honorables juges Martineau, Bruneau, Demers et Archer qui sont âgés et qui ont droit à leur retraite.

On nous dit, et cela paraît assuré, M. le juge Jos. Archambault qui a été nommé pour le district de Sherbrooke, sera transféré à Montréal et qu'il en serait de même de l'honorable juge Fortier, nommé l'an dernier pour le district des Trois-Rivières.

Nous sommes naturellement portés à nous demander, comme nous l'avons fait l'automne dernier, si le district des Trois-Rivières, qui a droit de ne pas être oublié, verra cette fois ses légitimes aspirations reconnues.

Le Barreau des Trois-Rivières possède des avocats éminents qui feraient d'excellents juges.

Actuellement, au point de vue de la magistrature, nous ne sommes pas trop mal partagés. L'honorable juge Duplessis est un des meilleurs juges que nous ayons eus sur le Banc. Ses vastes connaissances légales, sa longue expérience et sa scrupuleuse honnêteté en ont fait un magistrat aimé et souverainement respecté.

Quant à l'honorable juge Fortier, sa carrière ne fait que commencer; mais que l'on nous permette de dire que la première impression est excellente. La belle réputation de droiture qu'il possédait dans sa ville et tout le district où il a exercé sa profession ne s'est pas démentie depuis qu'il a revêtu l'hermine. Depuis les quelques mois qu'il administre la justice chez nous, avocats et justiciables n'ont qu'à se louer de la sagesse qui semble présider à toutes ses décisions.

Nous le verrions quitter le district avec regrets, mais si la chose devait arriver il est naturel que nous rappelions au gouvernement que notre Barreau a des titres qui ne peuvent être mis de côté.

L'an dernier, il avait été fortement question de l'élevation de M. Philippe Bigué à la magistrature. Mais on nous dit que M. Bigué a préféré rester à la direction de l'importante étude d'avocat dont il a charge, plutôt que d'accepter l'honneur plein de responsabilités d'administrer la justice dans ce district.

Dans ces conditions, les vœux du Barreau se porteraient, paraît-il sur un autre avocat brillant des Trois-Rivières, M. Fortunat Lord.

M. Lord a près de vingt années de pratique. C'est un des plus rudes travailleurs du Barreau des Trois-Rivières et de la Province. Sa science légale n'a d'égale que sa modestie.

Depuis douze ans, il occupe la charge de Recorder dans sa ville et il est appelé comme tel à juger environ 800 causes par années. Il exécute ce gros travail à travers les multiples occupations que requiert sa nombreuse clientèle, et toujours il s'est acquitté de ces délicates fonctions de façon à ne s'attirer aucun reproche. Ses décisions, c'est reconnu de tous, ont toujours été marquées au coin de la plus stricte justice et de la plus parfaite équité.

Et quand la rumeur a désigné M. Lord comme un futur magistrat, il n'y eut qu'une voix parmi les membres du Barreau et parmi les justiciables pour dire que le gouvernement ne pourrait faire meilleure nomination.

Pour ce qui est de l'impression que cette possibilité a causé dans notre ville, nous pouvons dire qu'elle ne peut être plus favorable.

La Réorganisation du Cabinet King

Elle se fera graduellement

L'Hon. M. Duning, devient Ministre des Chemins de Fer et Canaux

L'obstruction des Conservateurs à Ottawa est passé au second plan, et l'événement important de la semaine a été l'entrée de l'honorable M. Duning, premier-ministre de la Saskatchewan dans le cabinet King en qualité de ministre des Chemins de fer et Canaux.

M. Duning remplace l'honorable Geo. P. Graham qui a donné sa démission et auquel le gouvernement assignera dans un avenir prochain un poste important, soit à la Commission des Chemins de fer, soit à l'Ambassade à Washington.

Si M. King se livre actuellement à la pêche pour reconstituer son cabinet demembré au mois d'octobre dernier, on peut dire que le premier coup de "ligne" a été heureux et M. Duning qui a pris la "mouche" au vol n'est pas un poisson ordinaire. Il fera la vie dure au menu fretin qui s'aventurera de nager dans ses eaux.

L'honorable M. Duning est un jeune homme. Il n'est âgé que de 41 ans. C'est l'homme le plus populaire, le plus aimé de l'Ouest Canadien. Parti au bas de l'échelle, garçon de ferme à dix-sept ans, alors qu'il arrivait avec d'autres immigrants d'Europe, petit à petit il prépara par un travail sérieux et opiniâtre le bel avenir qui lui était destiné.

Son entrée dans le ministère donnera à M. King une force nouvelle. Les conservateurs le réalisent. On le voit au désappointement manifesté dans leurs organes, la "Gazette" et le "Star".

Evidemment, les bleus s'aperçoivent que plus ça va, plus leurs chances de prendre le pouvoir diminuent. C'est tant mieux pour le pays !

La Délégation de Grand'Mère

Elle ne se rendra à Québec que Samedi

Nous avons exposé la semaine dernière notre point de vue au sujet des projets du Canadien-National à Grand'Mère.

Ces projets consistent, on le sait, à améliorer sa voie, éviter le bas-niveau qui s'étend de Aldred à Garneau Jct., ce qui veut dire que la compagnie devra changer complètement son tracé.

En même temps qu'elle améliorera considérablement sa voie, elle pourra avoir sa gare au centre de la ville et de ce fait elle se trouvera en bien meilleure position pour soutenir la concurrence du Pacifique Canadien.

Au point de vue du gros trafic, c'est-à-dire du fret, le Canadien-National y gagnera beaucoup, car les développements industriels vraiment phénoménaux qui se produisent actuellement au Saguenay, particulièrement dans la région comprise entre St-Joseph d'Alma et Chicoutimi, vont amener au chemin de fer national une augmentation incroyablement au point de vue transport de produits manufacturés.

Et nous suggérons qu'en même temps que le Canadien-National construise un nouveau pont, la ville de Grand'Mère et le gouvernement provincial devraient s'entendre avec les autorités fédérales pour avoir une voie pour les voitures sur ce pont.

C'était le gros bon sens puisque tout le monde y a pensé en même temps. En effet, pendant que nous faisons cette suggestion, la Chambre de Commerce et les autorités de la ville entraient en pourparlers pour aller exposer aux autorités du Canadien National ce même projet qui serait croyons-nous d'un grand avantage pour la ville de Grand'Mère et pour les chemins de fer nationaux, lesquels recevraient de la sorte une contribution appréciable pour la mise à exécution des travaux projetés.

La délégation devait aller à Québec samedi dernier rencontrer M. Morazin pour discuter l'affaire, mais un voyage imprévu de ce dernier retardera la chose jusqu'à samedi de cette semaine.

De cette rencontre des autorités devra surgir une entente ou pour le moins une base qui permettra de discuter ce projet et de le mener à bonne fin.

De nouveau, nous félicitons la Chambre de Commerce d'avoir provoqué par sa résolution d'il y a quelques semaines les pourparlers qui vont suivre et qui, nous l'espérons, résoudront pour la ville de Grand'Mère un important problème.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant du développement que prendra le nouveau projet.

Le Maire Dufresne et les taux du Téléphone

Le Conseil se prononce contre l'augmentation projetée

A sa dernière séance, le conseil municipal de notre ville a voté une résolution de protestation contre l'augmentation des taux du téléphone.

L'Union des Municipalités avait demandé à la ville de Shawinigan d'appuyer la position qu'elle avait elle-même prise de combattre cette augmentation.

Et Shawinigan est entré dans le mouvement. M. le maire Dufresne en a profité pour dire que le service laissait à désirer et il a dit la vérité.

"Le service que l'on nous donne, dit le maire, est loin de répondre à nos besoins. Pour ma part, je reçois chaque jour des plaintes au sujet de ce service et j'ai eu moi-même à maintes reprises l'occasion de constater qu'il est loin d'être satisfaisant. En protestant contre l'augmentation des taux du téléphone nous protestons également contre le mauvais service qu'on nous donne ici. Il paraît que le système de téléphone que nous avons ici actuellement ne permet pas aux employés du central de faire mieux, c'est bien possible, mais en ce cas la compagnie devrait améliorer ce système afin d'être en mesure de donner satisfaction à ses clients. Il y a aussi dans toute cette affaire une question de principe. Shawinigan Falls fait partie depuis déjà un bon nombre d'années de l'Union des Municipalités du Canada et à ce titre il semble que c'est notre devoir de l'appuyer dans ses justes réclamations. L'Union a été fondée dans le but de défendre les intérêts des municipalités qui la composent et il est tout naturel que nous la supportions dans une circonstance comme celle-ci".

Les remarques du maire sont tombées dans un terrain bien préparé et le conseil sur la proposition de M. l'échevin Edouard Gélinas, secondé par M. l'échevin Victor Levasseur, a voté la résolution.

Feu Mgr Paul-Eugène Roy

Archevêque de Québec

Le père spirituel du diocèse de Québec, celui qu'avec une douleur mêlée d'admiration ses ouailles avaient vu s'engager, il y a trois longues années, dans la voie royale de la Sainte Croix, a fini de graver son calvaire.

Monseigneur Paul-Eugène Roy, dix-septième successeur du Vénérable Monseigneur de Laval sur le trône de Québec, est décédé pieusement, le 20 février, à l'hôpital Saint-François-d'Assise de sa ville épiscopale.

Cette mort, qui vient mettre un terme à d'indiscutables souffrances physiques et morales

saintement acceptées, est un grand deuil, non seulement pour l'Eglise de Québec, mais pour le Canada tout entier.

Mgr Roy était un chef doué d'un grand prestige. Il est toujours apparu avant tout comme un homme d'œuvres, un constructeur; merveilleusement servi par une intelligence puissante et créatrice, il menait à terme, par un effort tenace et une organisation invincible, les entreprises qu'il avait jugées nécessaires. Ses collaborateurs avaient foi en lui; son commandement leur inspirait de la sécurité, du courage; ils lui obéissaient avec autant plus de dévouement qu'ils l'admiraient, qu'ils l'aimaient. Chef éminent, il était humble, il était prudent, il était fort.

Mgr Roy était aussi l'un de nos grands orateurs; personne ne s'est jamais lassé de l'enten-

Vous devriez essayer le

CALADA

THÉ VERT

VALADA

Vous serez charmé de sa saveur.

dre, soit dans les mille et une circonstances où un évêque se trouve appelé à improviser quelque discours, soit dans les solennelles assemblées de la religion, du patriotisme ou des œuvres sociales.

Vigueur de la pensée, maîtrise de la langue, puissance de la métaphore, éloquence du geste, tout, chez Monseigneur Roy, avec son imposante stature, contribuait à charmer l'imagination, à convaincre l'intelligence et à persuader la volonté.

Enrichi, dès 1908, de la plénitude du sacerdoce et de l'autorité pontificale, celui qui fut l'Auxiliaire et le Coadjuteur du regrettable Cardinal Bégin ne s'était pas moins fait remarquer par la pieuse dignité avec laquelle il accomplissait les rites augustes que par la sagesse clairvoyante de son administration. Ses sujets comme ses collègues l'on vu à l'œuvre, secondant de ses puissants efforts, le noble vieillard qui lui avait dit comme autrefois Pharaon à Joseph: "C'est vous qui aurez l'autorité sur ma maison; quand vous ouvrirez la bouche pour commander, tout le peuple vous obéira, et je n'aurai au-dessus de vous que le trône et la qualité de roi".

Mais si un prince de l'Eglise avait voulu partager avec lui son autorité, le Divin Crucifié avait aussi dans ses desseins de lui faire part de ses douleurs, et c'est ainsi qu'on a pu voir cet autre Christ, cet archevêque à la taille de géant et à la santé de fer, terrassé par un mal impitoyable, porter dans son cœur et racheter par sa croix les âmes qui s'égarèrent. Après l'apostolat des œuvres, l'apostolat de la souffrance! Etendu sur la croix de son Divin Maître, il a puissamment souffert et puissamment aimé, comme il avait puissamment travaillé.

Chef éloquent, chef entraînant, l'Archevêque de Québec laisse le souvenir du Pontife sanctifié et qui ressemble à Dieu par la souffrance.

Il est permis d'espérer que celui qui eut pour "suprême et permanente devise" la demande du Pater par laquelle, dit saint Thomas, nous demandons de parvenir à la gloire de son royaume, goûte aujourd'hui dans la vision de Dieu la paix des saints.

Tous les fidèles du Canada et de l'Est américain, qui reconnaissent en lui une colonne de l'Eglise catholique en ce pays et une gloire de la nation canadienne, s'agenouilleront avec piété sur la tombe à peine fermée de l'illustre Archevêque.

Conseil-de-Ville

RAPPORT DE LA DERNIERE SEANCE.

A la dernière réunion du conseil-de-ville, tenue sous la présidence de Son Honneur le maire J. A. Dufresne, tous les membres du conseil étaient présents.

M. Hercule Lambert, d'Alma, s'est adressé au conseil pour obtenir une licence lui donnant le droit de faire circuler un autobus dans les limites de la ville. M. Lambert a expliqué au conseil qu'il a l'intention d'établir un service d'autobus entre Alma et Shawinigan Falls pour l'accommodation des résidents d'Alma, surtout. L'autobus de M. Lambert ferait un trajet entre les deux endroits toutes les demi-heures. La licence demandée par M. Lambert lui est accordée à raison de \$25.00 pour l'année commençant le 1er juillet 1926; d'ici là une réduction raisonnable lui sera allouée sur la licence annuelle.

A la demande du conseil de la cité de Grand'Mère le conseil local a adopté à l'unanimité une résolution appuyant la requête

autorisé à écrire au directeur du service provincial d'hygiène pour avoir son opinion sur le point en litige et le conseil agira ensuite en conséquence. Le conseil est d'opinion que si la Cie d'Entreprises consentait à hausser sa cheminée actuelle de quelques pieds et à placer au sommet une sorte de tamis pour empêcher les cendres et les étincelles d'en sortir cela arrangerait les choses d'une façon très satisfaisante.

M. l'échevin L. Bourassa fait part d'une demande qui lui a été adressée par certains propriétaires du Rang des Hêtres qui désireraient qu'une nouvelle conduite d'aqueduc soit construite à Shawinigan Est pour conduire l'eau jusqu'à leurs propriétés. M. le gérant J. H. Valiquette est d'avis que la construction de cette conduite serait très coûteuse et M. le Maire ajoute que lors de l'annexion du village de Shawinigan Est à notre cité il a été expressément entendu que ce district serait développé progressivement à même les revenus que notre ville pourrait en retirer. Or, au mois de mai 1925, il a été emprunté une somme de \$38,000.00 pour des travaux qui ont été exécutés à Shawinigan Est au cours de l'été dernier et M. le Maire ne croit pas que le conseil serait justifiable de faire un nouvel emprunt parce qu'alors les revenus provenant de la partie annexée ne seraient plus suffisants pour rencontrer les intérêts et le fonds d'amortissement sur l'emprunt total. Le conseil cependant est bien disposé à donner satisfaction aux propriétaires intéressés, si la chose est possible, et il étudiera la question afin de savoir ce que l'on peut faire pour eux dans les circonstances.

En réponse à une question de M. l'échevin Bourassa, M. le gérant l'informe que des numéros ont été placés sur toutes les maisons à Shawinigan-Est et que les noms des rues seront posés très prochainement. M. l'échevin Bourassa prie alors ses collègues d'adopter une résolution pour appuyer une requête qu'il veut adresser au Ministre des Postes dans le but d'obtenir les services d'un facteur pour Shawinigan-Est. Une résolution dans ce sens est adoptée à l'unanimité.

Le gérant est autorisé à acheter de la maison Jos. Drolet, au prix de \$15.00 une machine à coudre qui sera mise à la disposition de la Conférence de St-Vincent de Paul, et qui sera utilisée par un groupe de jeunes filles qui sous la direction de Mme A. Vanasse, confectionnent des vêtements pour les pauvres. M. l'échevin H. Dessaulles, à titre de président de la Commission Scolaire, suggère à M. Valiquette de s'adresser aussi aux maîtresses et aux élèves de l'école ménagère de l'Académie St-Bernard lesquelles seraient sans aucun doute toutes disposées à seconder, dans leur œuvre charitable, les dames et les demoiselles qui s'occupent avec tant de zèle de nos indigents.

Représentant Demandé

POUR UNE LIGNE SENSATIONNELLE

Avons besoin d'un homme honnête pour s'occuper de notre nouvelle ligne sensationnelle régulièrement annoncée. Beaucoup d'argent à gagner — augmentera vos affaires. Ou bien nous vous partirons en affaire sans déboursé d'argent. Expérience pas nécessaire. Ventes rapides. Tout le monde acheteur. Ecrivez de suite à E. Gagné, 775, rue Saint-Pierre, Chambre 6, Montréal, P. Q. Harbour 3171.

TEL. BELL: 33

Heures de Bureau : 9 hrs. A.M. à 5 hrs. P.M.

LE SOIR :

Lundi, Mercredi et Vendredi de 7 à 8 heures

Dr J. R. HEBERT, D.D.S., L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

SPECIALITE :

Extractions des dents et des nerfs dentaires absolument sans douleur.

SEUL POSSESSEUR DE L'ACAINE

71, Ave. de la Station, Shawinigan Falls

Hôtel St-Louis

CHS. ED. PAGE, Prop.

L'un des meilleurs hôtels de la Région. Situé en plein centre de la ville des Trois-Rivières, dans le quartier des affaires. A proximité des Banques, des grands magasins, des garages, des maisons d'enseignement, de l'Evêché, du Palais de justice et de l'Hôtel-de-Ville.

Pension et chambres de première classe. Tout le confort que peuvent offrir les meilleures hôtelleries. Prix raisonnables.

Le rendez-vous des hommes d'affaires, des professionnels et des voyageurs de commerce.

A votre prochain voyage aux Trois-Rivières, allez dîner au St-Louis. Bonne cuisine canadienne et service aussi parfait qu'il est possible de désirer.

Retenez votre chambre par téléphone

No 1580

EN MARGE DE L'ACTUALITE

En 1919 il a été pêché plus de 600,00 livres de thon à Hubbard. Le poids de ce poisson vaie entre 450 et 1,000 livres.

Le premier journal français fut publié à Bruxelles et portait le nom de: "Le Courrier véritable des Pays-Bas".

La plus grande perle connue pèse trois onces et se trouve au British Museum, à Londres.

Les Arabes ne consomment ni vin ni tabac, cela leur étant défendu par leur religion. Le café est leur seul stimulant.

Les chemins de fer des Etats-Unis ont consommé l'an dernier (1924), 63,206,034 barils d'huile.

On vient de trouver dans le Kansas le squelette d'un poisson qui a vécu il y a 300,000 ans.

Chicago est la ville où il se fabrique le plus de ficelle à em-

ballage du monde entier.

Le plus haut point de l'Oklahoma est le Mesa qui a 4,800 pieds de hauteur.

Une poule de l'Ontario a produit un oeuf de sept pouces et trois-huitièmes.

A Hambourg il faut payer le prix de deux passages lorsqu'on embarque avec une valise à mains.

La Suède a fait construire l'an dernier 600 milles de chemins.

La ville de Londres a été la première ville à avoir des tramways souterrains.

Un voyageur a fait le tour du monde en 1913, en 35 jours, 21 heures et 35 minutes.

Dans certaines tribus indiennes une belle-mère ne doit jamais parler à sa bru. (O Paradioso!)

On vient de découvrir une ville submergée près de Tunis, dans la Méditerranée.

La France ne produit que la

moitié de la houille noire qu'elle exige pour sa propre consommation.

L'an dernier les agriculteurs de la province de Québec ont touché la somme de \$330,000,000 des produits de leurs fermes.

On vient de découvrir dans les eaux de la Californie un poisson aveugle qui possède trois coeurs.

La valeur des exploitations agricoles dans le Québec, en 1921, était de \$1,096,786,970; en 1911 elle était de \$787,754,494.

Dans les dix dernières années le Canada a acheté des Etats-Unis pour \$5,850,000,00 et lui a vendu pour \$3,850,000,000.

Vieux Canadien qui disparaît



Feu M. ADAM BROWN

UN vieux et vénérable pionnier canadien disparaissait récemment dans la personne d'Adam Brown, de la ville de Hamilton, Ont. Agé de 99 ans au moment de sa mort, le digne vieillard est descendu dans la tombe après avoir pu entrevoir vers quelles merveilles destinées marchait le Canada.

Feu Adam Brown, dont le fils, Sir George McLaren Brown, est le gérant du Pacifique Canadien en Europe, fut durant sa vie associé à diverses entreprises ferroviaires. Comme président du Northern and Pacific Junction Ry., il fut l'un des précurseurs du Pacifique Canadien dans la province d'Ontario, cette ligne ayant été acquise par le nouveau transcontinental pour son service de Montréal à Ottawa. M. Brown fut aussi l'un des Canadiens qui, en 1886, accomplirent le premier voyage à la côte du Pacifique par voie du Pacifique Canadien.

Pilules GALEGINES



Un français vient d'inventer une petite automobile qui peut sauter des obstacles de trois pieds de hauteur.

Les allumettes furent inventées en 1825.

La soie artificielle a été inventée par un français, le comte Hilaire de Chardonnet, en 1884.

Le chien peut émettre quatre ou cinq tons différents, tous compréhensibles pour ses compagnons de la race canine.

Le plus petit arbre se trouve au Groënland, il ne mesure que trois pouces de hauteur.

La première grève se tint en Angleterre en 1696.

Le plus gros oeuf pondu par un oiseau en Europe est celui du cygne.

Plus de la moitié de l'or mis sur le marché mondial chaque année vient des colonies anglaises.

Les chemins de fer de la Grande-Bretagne transportent une moyenne de 1,195,606,000 voyageurs par année.

On estime à 1,600,000,000 le nombre des étoiles sur ce chiffre le trois à quatre mille sont visibles à l'oeil nu.

La dette nationale du Canada est de \$2,422,000,000.

Les côtes de l'Annam dans la mer de Chine sont les plus agitées par les tempêtes.

La récolte du tabac au Canada en 1924 a été de 18,710,740 livres évaluées à \$4,558,898.

La culture du houblon en Colombie Britannique a produit, l'an dernier, 813,228 livres valant \$317,159.

La Shawinigan Water and Power Company

Le vingt-huitième rapport annuel du Bureau de Direction de la Shawinigan Water & Power Company, vient d'être soumis aux actionnaires à leur assemblée annuelle, tenue le 16 février 1925.

L'état financier indique pour l'année, une recette brute de \$6,702,034.26 et avant la dépréciation, une recette nette de \$2,366,338.78. Ces chiffres se comparent à \$5,741,079.36 et \$2,045,899.11 respectivement pour 1924. Après divers prélèvements et le paiement d'un dividende au taux de 7% l'an pour le premier semestre et de 8% pour le deuxième, il reste à reporter une somme de \$573,246.48, sujette à l'impôt de 1925 sur les bénéfices.

ACTIF

Aménagements hydro-électriques.....	\$ 8,927,828.98
Terrains et bâtiments.....	1,150,530.78
Machinerie.....	6,386,029.20
Réseaux de transmission.....	7,992,891.78
Matériel mobile et équipement.....	582,870.61
Titres d'entreprises filiales et autres.....	170,739.07
Comptes et billets à recevoir.....	19,020,702.00
Versements à recevoir de clients et d'employés, sur souscriptions d'actions.....	\$2,329,541.03
Prêts à demande.....	744,615.41
En banque et en caisse.....	3,074,156.44
	756,000.00
	790,214.67
	\$65,845,963.53

Certifié exact:

SHARPE, MILNE & CO.,
comptables autorisés.

11 janvier 1925.

PASSIF

Capital-actions.....	\$25,000,000.00
Obligation hypothécaires consolidées 5%.....	\$ 5,000,000.00
Moins titres rachetés pour l'amortissement.....	1,362,000.00
	3,638,000.00
Obligations-or hypothécaires et amortissables du premier emprunt de remboursement:	
Série A, 5 1/2 %.....	\$ 6,000,000.00
" B, 6 %.....	5,334,000.00
" C, 6 1/2 %.....	6,000,000.00
" D, 5 1/2 %.....	1,886,000.00
" E, 5 %.....	1,000,000.00
Moins titres rachetés pour l'amortissement.....	\$20,220,000.00
	709,500.00
Comptes et billets payables.....	19,510,500.00
Intérêts courus sur oblig. et dividendes payable en janvier 1925.....	314,030.33
Fonds de pension des employés.....	902,255.00
Réserves générales et fonds d'amortissement.....	60,000.00
Réserves pour imprévus et assurance.....	\$2,202,342.65
Réserves pour dépréciation et renouvellement.....	364,019.57
Report, sujet à l'impôt sur les bénéfices.....	3,281,069.09
	573,246.48
	6,421,177.70
	\$55,845,963.53

Approuvé par le Conseil d'administration.

JULIAN-C. SMITH, W.-S. HART, administrateurs.

PROFITS ET PERTES — 1925

Recettes brutes de toute provenance.....	\$ 6,702,034.26
Exploitation.....	\$ 259,023.05
Achats d'énergie.....	1,779,511.29
Entretien et réparations.....	389,807.93
Impôts et assurance.....	213,551.41
Frais généraux.....	252,876.60
Redevances payées à la Province pour régularisation des eaux.....	106,587.52
	3,061,157.80
Reste.....	\$3,700,876.56
Intérêt de la dette obligataire.....	1,334,537.74
	\$2,366,338.78
Porté à Réserve pour dépréciation.....	350,000.00
Recette nette.....	\$2,016,338.78
Report de l'exercice précédent.....	308,157.78
	\$2,324,496.48
Affectation:	
A Dividendes de l'année.....	\$1,875,250.00
A Réserve générale et Amortissement.....	50,000.00
A Réserve pour assurance contre l'incendie.....	20,000.00
Au fonds de pension des employés.....	5,000.00
Report à nouveau, sujet à l'impôt de 1925 sur les bénéfices.....	673,246.48
	\$2,324,496.48

OFFICIERS. — Les officiers de la compagnie sont: président, J. E. Aldred; vice-président, Howard Murray, O.B.E.; et Julian C. Smith; trésorier, W. S. Hart; secrétaire, James Wilson; directeurs, J. E. Aldred, Maurice J. Curran, Henry J. Fuller, sir Lomer Gouin, K.C.M.G., W. S. Hart, sir Herbert Holt, R. W. Kelley, Beaudry Leman, Gordon W. MacDougall, K.C., Col. G. P. Murphy, C.M.G., Howard Murray, O.B.E., et Julian C. Smith, gérant général.

Ford

CHANGEMENT DE PRIX

L'introduction sur le marché des Modèles Ford fermés perfectionnés, en couleurs, a substantiellement augmenté la demande pour ces autos populaires. En conformité avec sa politique de donner à ses clients le bénéfice de toutes réductions dans le coût de la fabrication, la Ford Motor Company, Limited, annonce des réductions substantielles sur tous les modèles fermés, à l'exception du coupé. Ces réductions sont en vigueur à partir du 11 février.

	Nouveau Prix	Ancien Prix	Réduction
Fordor	\$755	\$895	\$140
Tudor	695	755	60
* Chassis	325	335	10

Les perfectionnements ajoutés à la routière nouveau modèle, à l'auto de tourisme et à l'auto de livraison légère ont nécessité une légère augmentation dans les prix. Ces prix sont maintenant comme suit:

	Nouveau Prix
* Routière	\$410
* Tourisme	440
* Livraison Légère	435

Il n'y a pas de changement dans les prix pour le châssis camion et le Coupé.

* Coupé	\$665
* Camion	485

* Muni du démarreur \$85.00 extra.

Tous les prix sont f. à b. Ontario.

Ford Motor Company of Canada, Limited
Ford, Ontario

On estime que le Canada a produit l'an dernier 1,804,000 livres de miel d'une valeur de \$2,552,000.

Le Canada a produit en 1924 près de \$6,750,000 d'amiant de toutes qualités.

En 1924 il est entré au Canada 1,898,854 automobiles de touristes venant des Etats-Unis.

Il passe chaque jour 465,000 personnes sur le pont de Williamsburg à New-York; sur ce nombre, 2,000 seulement traversent le pont à pied.

La ville de New-York a 315 milles carrés.

Le juge est la loi parlante, et la loi le juge muet.

Quand on demande avis à quelqu'un, il doit dire ce qu'il pense.

Dans le champ de bataille du monde, lutte en homme libre, soit un héros.

Ne laissez pas croître l'herbe sur le chemin de l'amitié.

Les pressentiments sont des aperçus trop fins pour pouvoir être analysés.

Nous nous soucions plus qu'on parle de nous que comment on en parle.

Veux-tu n'être pas frustré dans tes desirs; ne désire que ce qui dépend de toi.

Il faut être plus avare de son temps que de son argent.

Il vaut mieux lire deux fois un bon ouvrage qu'une fois un mauvais.

On prétend que tout le sud-ouest des Etats-Unis repose sur une couche de sel d'une épaisseur de 500 pieds.

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

CAPITAL AUTORISE \$5,000,000
CAPITAL PAYE ET RESERVE \$4,500,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prés.: L'Hon. Sir H. Laporte, C.P. président "Laporte-Martin Limited"; président "Société d'Administration Générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-Prés.: M. W.-F. CARSLY, Montréal.

Vice-Prés.: M. Tancrede Bievenu. Administrateur Lake of the Woods Milling Co.; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guardian Assurance Co. Ltd".

M. G. M. BOSWORTH, Président "Can. Pacific Steamships Limited".

L'Hon. N. Garneau, C.L. Québec, Président "Les Prévoyants du Canada".

M. Emilien DAOUST, Président "Librairie Beauchemin Limitée"; président "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président "Compagnie de Papier Rolland Limitée".

Bureau de Contrôle pour le Département d'Epargne (Commissaires-Canadiens)

Président: L'Hon. N. PERODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vice-Président: L'Hon. E. L. PA-TENAUE, C.P., M.P.P. Administrateur de l'Alliance Nationale. Administrateur de l'Université de Montréal.

L'Hon. PAUL TOURIGNY, C.L. Membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec; président "Victoria Clothing Limited", Victoria, B. C.

Bureau-Chef

Directeur-Général: TANCREDE BIEVENU
C. A. ROY, Asst. direct.-général. L. F. PHILIP, Asst. direct.-général
J. A. TURCO, Secrétaire. J. E. ST-ANDRE, Inspecteur-en-chef pro-temp

350 Succursales et sous-agences dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard

JULES R. DUGAL, Gérant à Shawinigan Falls

LAPORTE MARTIN, LIMITÉE

Café "VICTORIA"

LA BOÎTE
CONSERVE
L'AROME

Un Mathusalem

Dans un village du Péloponnèse vient de mourir le dernier survivant de la guerre de l'indépendance hellénique... de 1821 ! Il avait 128 ans ! L'erreur de chronologie n'est pas possible dans le cas de ce Mathusalem extraordinaire, car Georges Cardas — c'est son nom — a servi sous les ordres du général Colotronis, et son nom est inscrit dans les registres de l'époque.

Georges Cardas a conservé toutes ses facultés jusqu'au dernier moment. Six jours avant de mourir, il avait parcouru une grande distance à pied : il a marché pendant trois heures sans s'arrêter. C'était une chronique vivante. Il racontait volontiers des anecdotes curieuses sur les événements arrivés en Grèce, il y a un siècle.

Cent vingt-huit ans ! C'est fantastique !

Affermages de concessions forestières et de forces hydrauliques

Des permis d'exploitation pour les concessions forestières mentionnées ci-après et pour la mise en valeur de plusieurs chutes d'eau situées sur les rivières Mistassini et Mistassibi seront offerts aux enchères, à 10.30 h. a.m. le 27 mars 1926, à l'Hôtel du Gouvernement, à Québec.

10. — Concession forestière dans le bassin de la Branche de la rivière Gatineau. La superficie de cette concession, qui est approximativement de deux cents milles carrés, sera finalement déterminée après l'arpentage du territoire vacant compris dans la partie du bassin de la Branche est de la rivière Gatineau, située au sud du chemin de fer Transcontinental et commençant immédiatement au nord des concessions forestières déjà affermées.

20. — Concession forestière

dans le bassin de la rivière Chamouchouane. La superficie totale de cette concession, qui est approximativement deux cents milles carrés, sera finalement déterminée après l'arpentage du territoire vacant situé sur la rive droite de la rivière du Chef, affluent de la rivière Chamouchouane, et borné comme suit : à l'est par le lit principal de la rivière du Chef ; au sud, par la frontière nord des concessions affermées à la Brompton Pulp & Paper Co. ; à l'ouest, par la ligne de faite des bassins des rivières du Chef et Boisvert ; et, au nord, par la ligne de séparation entre les cantons projetés de Sarrasin et de Thibodeau.

30. — Concessions forestières dans le bassin des rivières Péribonca et Shipshaw. Ces trois concessions forestières comprennent les territoires suivants : a) Dans le cas du bloc de forêts situé aux sources des rivières Alex et Petite Péribonca, affluents de la rivière Péribonca, de même que pour le bloc situé aux sources de la rivière Shipshaw, les territoires à affirmer comprennent respectivement la partie vacante du bassin supérieur de chacune de ces trois rivières, qui est située immédiatement au nord des concessions forestières déjà affermées. b) Quant au bloc de la rivière Manouane, autre affluent de la rivière Péribonca, le territoire à affirmer comprend toute cette partie du bassin de la rivière Manouane qui est située immédiatement à l'est des concessions forestières déjà affermées, de même qu'au nord et à l'est du territoire octroyé comme subsides de chemin de fer et ce, en remontant de chaque côté de la rivière Manouane, du côté est, jusqu'à la ligne de faite du bassin de la rivière Bersimis et, du côté ouest, jusqu'à la ligne de faite qui doit faire arperter la Port Alfred Pulp & Paper Corporation comme frontière est et nord de sa concession, le tout s'étendant vers le nord jusqu'aux environs du lac Manouane. La superficie approximative de ces trois concessions est d'environ mille milles carrés, mais elle sera

finallement déterminée après l'arpentage de chaque bloc.

40. — Concessions forestières dans le bassin des rivières Gatineau et Ottawa Supérieur. La superficie totale de ces concessions forestières, qui est approximativement de dix-huit cents milles carrés, sera finalement déterminée par l'arpentage de tout le territoire vacant situé dans les bassins des rivières Kapitaouane, Chochocouane et Kamachigama, tribulaire de l'Ottawa Supérieur, ainsi que du territoire vacant situé dans le bassin de la Branche ouest de la rivière Gatineau, et ce en remontant au nord jusqu'au chemin de fer transcontinental.

50. — Concession de forêts et de forces hydrauliques dans le bassin de la rivière Mistassini. La superficie totale de cette concession, qui est d'environ mille

Maison à Vendre

Une maison à 2 étages en bois, grandeur du terrain 50 x 100. Situé sur la 1ère rue, belle vue. Vendra à bien bon marché.

S'adresser à

PIERRE MALTAIS,
Carbonneau.

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE

Crampes — Entorses — Frissons

milles carrés, sera celle qui sera finalement déterminée par l'arpentage du territoire vacant qui est borné comme suit : à l'est, par une partie de la frontière ouest de la concession forestière Péribonca ; au nord, par une parallèle de latitude traversant la rivière Mistassibi, à son confluent avec la rivière Henri ; au sud, partie par la ligne de faite du bassin supérieur des rivières Alex et Petite Péribonca et partie par l'arrière ligne nord des concessions déjà affermées dans le bassin des rivières aux Rats et Mistassibi ; à l'ouest, par la ligne de faite, entre les bassins des rivières Samagua et aux Rats. De cette superficie sera distraite la concession des bois brûlés, situés à la tête de la rivière aux Rats, affermée à MM. Price Brothers & Co.

Les plans officiels concernant chacune de ces concessions sont déposés au Département des terres et forêts où ils peuvent être

consultés. Pour tous autres détails et conditions au sujet de ces affermages, les intéressés sont priés de s'adresser au Département des terres et forêts, à Québec.

F. X. LEMIEUX,

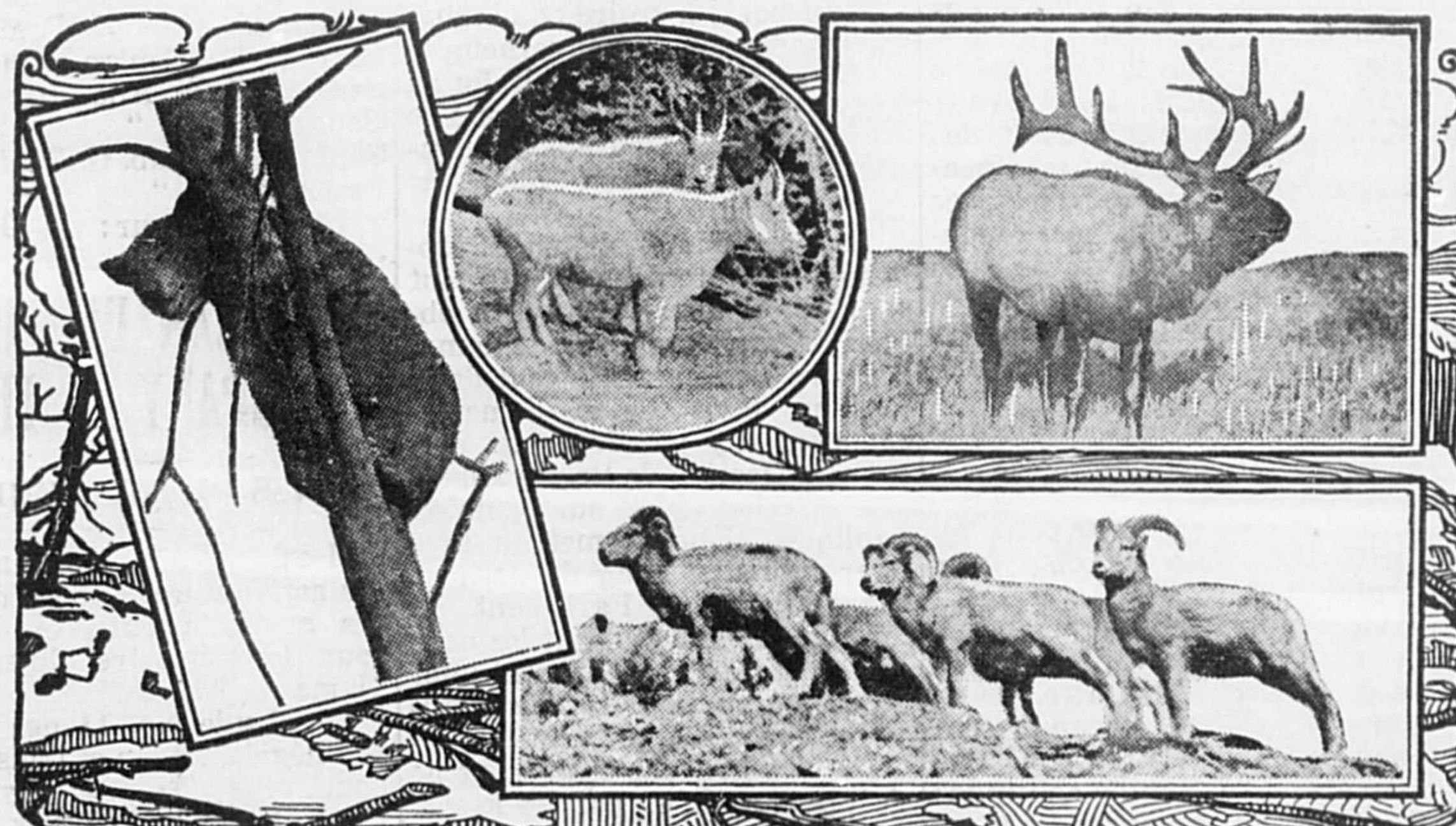
sous-ministre.

Québec, 17 février, 1926.

Employez les
SCIES SIMONDS
La trémie des dents leur permet de conserver longtemps leur fin tranchant

SIMONDS CANADA SAW CO. LIMITED
VANCOUVER MONTREAL ST. JEAN, N.B.

Le Parc Jasper, refuge du gibier.



Le parc national Jasper, au cœur des montagnes Rocheuses, est réputé non seulement comme paradis des touristes, mais aussi comme sanctuaire de conservation pour le gibier. Les 4,400 milles carrés de son territoire sont le refuge de milliers d'animaux sauvages qui y trouvent la plus grande protection que peuvent donner la loi et l'ingénuité de l'homme.

Adopté il y a quelques temps et poursuivi avec intelligence, cette politique de conservation a eu des résultats des plus encourageants. Chaque année voit augmenter le nombre des animaux sauvages et dans son dernier rapport le colonel Maynard Rogers, surintendant du parc, constate que plusieurs espèces d'animaux, autrefois inconnues dans la région, sont venues se réfugier dans les limites du sanctuaire de Jasper. Parmi les nouveaux venus l'on remarque particulièrement des orignaux et des poules de prairies, deux espèces qu'on ne s'attendait pas à rencontrer dans

les Rocheuses et que la poursuite incessante des chasseurs a forcés à émigrer dans un endroit très différent de leur habitat naturel, mais offrant des garanties de protection.

Nos photographies représentent quatre des espèces d'animaux sauvages qui habitent le parc Jasper. Dans l'arbre à gauche est un ours noir qui a choisi ce poste élevé sans doute pour mieux examiner le paysage. La curiosité paraît être son défaut mignon. Il compte près de deux milles congénères noirs ou bruns dans le parc. Les ours noirs aiment la compagnie de l'homme et à Jasper ils fréquentent les environs de l'hôtel et du jeu de golf. Pour un morceau de sucre ils se laissent volontiers photographier par les touristes.

Dans le médaillon nous voyons deux chèvres de montagne. Ces animaux habitent les endroits les plus inaccessibles et pour les rejoindre il faut de bonnes jambes et une lunette aux len-

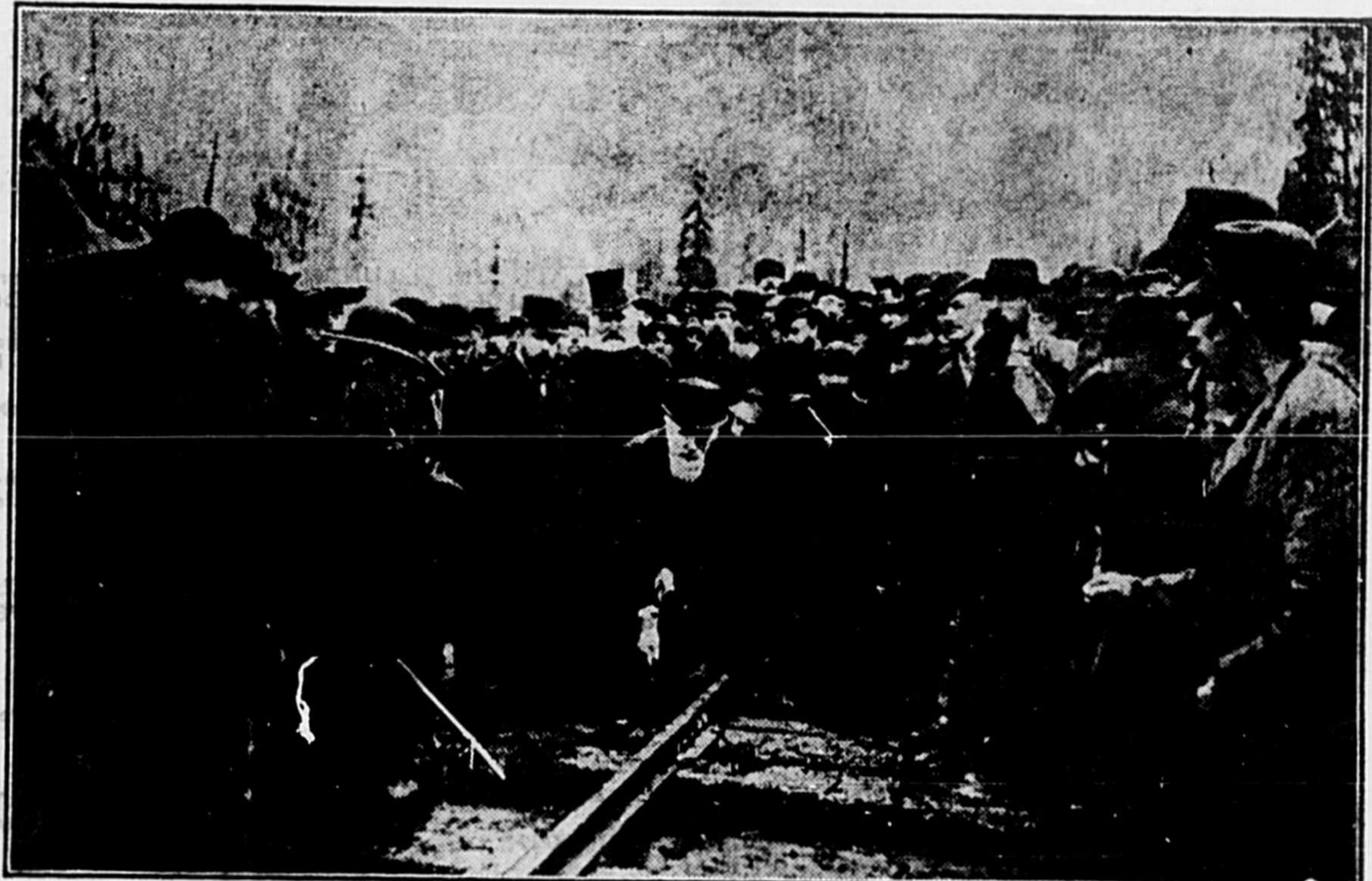
tilles puissantes. Le nombre de chèvres qui habitent le parc est évalué à cinq milles.

En haut, à droite, est le wapiti ou caribou de montagne. Cette espèce intéressante était menacée d'extinction, mais la protection accordée par le parc Jasper l'a sauvée. La bande qui comptait environ 150 individus il y a quelques années l'est aujourd'hui un troupeau de plus de mille têtes. Cette photographie prise par le photographe officiel du Chemin de fer national du Canada est, au dire d'un naturaliste éminent, la meilleure qu'on puisse désirer d'un wapiti.

Les gracieux animaux dans le panneau du bas sont des moutons de montagne. Comme les chèvres ils habitent à de hautes altitudes. Le parc Jasper en hospitalise environ dix milles qui n'ayant pas à redouter les attaques de l'homme, se laissent approcher à la plus facilement que partout ailleurs.

Un Mémorable Anniversaire

Il y a eu quarante ans le 7 novembre que fut terminé le réseau transcontinental du Pacifique Canadien.



St. Donald Smith enfonçant à Craigellachie, le 7 novembre 1885, le crampon final qui marque le parachèvement de la voie transcontinentale du Pacifique Canadien.

Il y a eu exactement quarante ans le 7 novembre dernier, dressés par la nature sur le parcours du chemin de fer. On y voyait Sir Donald Smith, plus tard Lord Strathcona, Sir William Van Horne, Sir Sanford Fleming, Marcus Smith, le major Rogers, découvreur du col qui porte son nom dans les Selkirk, et Henry J. Cambie, qui construisit le chemin de fer dans la partie difficile du canyon de la rivière Fraser.

Ce fut à Sir Donald Smith qu'échoit l'honneur d'enfoncer dans le dormant le crampon doré. Peut-être était-ce parce que de tous ceux présents, il était celui qui avait le plus activement contribué au développement et à la prospérité du Canada.

Et l'on put voir ce digne vieillard, qui dans sa jeunesse avait quitté les collines d'Ecosse avec tout son avoir dans une simple sacoch, qui avait souffert de la faim et du froid dans les solitudes glaciales du Labrador et de la Baie d'Hudson, compléter officiellement dans un geste symbolique, l'entreprise gigantesque qui devait réunir entre elles les provinces du Dominion et assurer la durabilité de la Confédération.

Voilà comment un historien raconte la simple cérémonie qui se déroula par un brumeux matin d'automne, le 7 novembre 1885.

« Des directeurs, des surintendants, des ingénieurs, des entrepreneurs, des canonniers, des poseurs de rails, des ouvriers de toutes catégories s'étaient rassemblés à l'endroit où devait être enfoncé le crampon final, afin de participer à

Maria Jeritza à Montréal

La grande cantatrice viennoise reçoit une ovation au Forum



Madame Jeritza, présente un superbe bouquet aux mécaniciens et chauffeurs du train, à son départ de la gare Windsor pour Toronto.

Madame Maria Jeritza, l'éminente soprano viennoise que la métropole avait déjà eu la bonne fortune d'entendre l'an dernier, est revenue se faire applaudir par les Montréalais en un superbe concert qui eut lieu au Forum le 8 octobre et auquel assistaient plus de 4,000 personnes.

Madame Jeritza, qui chante au Metropolitan de New-York, est classée à juste titre parmi les plus grandes cantatrices du monde entier. Ses succès sur les scènes européennes ont consacré son talent d'une façon définitive.

Grande, élégante, possédant de superbes cheveux blonds, de grands yeux bleus et des traits des plus agréables, tous les charmes semblent être réunis chez cette femme, que sa voix seule suffirait à rendre adorable. La baronne, car Madame Jeritza est l'épouse du baron Popper, de Vienne, qui l'accompagne continuellement dans ses tournées,



EN
CAREME

Servez le Fromage Kraft comme plat de résistance du repas. Il renferme les éléments nutritifs nécessaires à la vie, et, à poids égaux, contient deux fois plus de nourriture que la viande.

Ecrivez à la Kraft Mac-Laren Cheese Co. Limited, Montréal, pour recettes appétissantes de mets au fromage.

Provenant des riches pâturages canadiens

Aux Militaires

Le Commandant du District No. 4 a décidé une révision des adresses de tous les Officiers de

la Milice Non-Permanente d'ici au premier mai prochain.

Chaque Officier sur la liste active, sur la Réserve des Unités, sur la Réserve des Officiers, sur la liste de Rétraite, résidant dans le district No. 4, est requis de ce fait d'écrire au A.A. & Q.M.G., D.M. No. 4, 50 rue Bishop, Montréal, le plus tôt possible donnant l'adresse de la résidence qu'il occupera après le premier mai prochain ; si c'est la même adresse, il doit la confirmer par écrit.

Il est important de noter que les noms des Officiers de la Réserve Générale des Officiers ou de ceux sur la liste de Rétraite, qui n'auront pas donné leur adresse aux Quartiers-Généraux du District dans lequel ils résident, une fois l'an, seront rayés de la Liste de Milice, suivant les règlements.

En plus de l'île de Montréal, le District Militaire No. 4 comprend les comtés de : Soulanges, Vaudreuil, Argenteuil, Terrebonne, Montcalm, St-Maurice, Nicolet, Arthabaska, Drummond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Brome, Missisquoi, Iberville, Huntingdon et tous les comtés situés en dedans de ce cercle.

Pensées

Que de conflits intimes pourraient se fondre dans l'amour du devoir.

Travaillez, souffrir, sous le regard de Dieu, c'est orier.

Une bonne éducation est un héritage qui ne se gaspille pas, et l'instruction un trésor qui ne se perd pas.

Tout passe, tout finit, seules nos bonnes œuvres nous suivront au-delà du tombeau.

Gin Canadien Melchers Croix d'or



Fabriqués à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifiés quatre fois et vieillis en entrepôt pendant des années.

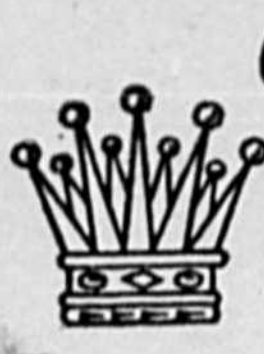
TROIS GRANDEURS DE FLACONS
Gros: 42 onces \$3.80
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

Distillerie
A BERTHERVILLE

De qualité
supérieure

Thé King Cole

Vous en aime-
rez le goût

Lettre d'Ottawa

La victoire du très honorable W. L. MacKenzie King dans Prince Albert est une cause de grande joie pour les Libéraux, mais aussi pour le peuple Canadien tout entier. C'est une cause de vive joie personnelle pour le chef aimé et estimé qui se dévoue pour son pays. Tout le monde admet que M. King est un homme public animé d'un sens très digne de ses devoirs. Il aurait pu s'empêcher de rentrer en Parlement, après le 29 octobre, mais il a préféré attendre la réunion des Chambres et connaître le verdict de la députation. Toujours animé des mêmes dispositions, il a attendu le moment jugé le plus favorable pour solliciter une réélection.

C'est la Saskatchewan, le comté de Prince Albert qui lui offrit l'hospitalité. M. King est allé exposer à ses nouveaux électeurs les conditions actuelles du pays. Il leur a dit combien il serait heureux de les représenter et surtout de surveiller leurs intérêts aux Communes. Il a profité de cette occasion pour exposer une fois encore son programme politique, — besoin de la plus stricte économie, mais en même temps développement de travaux publics urgents; égalisation des taux de chemin de fer; modifications tarifaires en rapport avec les réactions du commerce mondial; le développement de nos ressources naturelles. Tous les sujets importants furent l'objet de l'attention du Premier Ministre.

On était sous l'impression que M. King serait élu par acclamation. Tous les partis s'étaient entendus pour concéder cette réélection par acclamation. A la dernière minute, certains conservateurs mirent la main sur un capitaine démobilisé, D. L. Burgess, Croix Militaire. Evidemment, c'était le candidat à nommer en opposition au Premier Ministre, afin de continuer si possible, la campagne de fausses représentations menées dans les pénombres de Toronto.

Les Conservateurs se firent fort de démolir M. King en Parlement, pendant qu'il subissait une élection dans Prince Albert. On vit des hommes d'une certaine réputation parlementaire se livrer à des attaques d'une extrême violence contre le chef. Le peuple ne se laissa pas tromper.

Cette manœuvre permit à la population canadienne de mieux comprendre l'animosité personnelle des tories contre M. King. Elle servit à démontrer que le Premier Ministre est homme de grand mérite, qu'il possède la confiance des Canadiens, que sa politique est bonne, que son administration est prudente et courageuse à la fois.

Les premiers rapports reçus dans la soirée de lundi indiquent que M. King aura une majorité de 8,000 voix. Les journaux Conservateurs doivent admettre

que le candidat Burgess a été enseveli sous l'avalanche des votes donnés dans Prince Albert.

Un député Conservateur, M. Fraser, de Caribou, Colombie Britannique s'est empressé de féliciter le Premier Ministre, lorsqu'il prit la parole aux Communes. M. King, dit-il, est un homme de grande valeur, un citoyen dont nous avons droit d'être fiers. Je suis heureux qu'il ait été élu par une aussi belle majorité. Ces paroles furent couvertes par les applaudissements des Libéraux.

Les journaux du pays consacrent des articles de rédaction à cette élection et soulignent l'importance qu'elle a au point de vue politique et national.

Les Conservateurs sont ennuyés de la tournure des événements. Ils se sont efforcés de renverser le gouvernement, dans la première semaine de la session, mais sans succès. Ils ont essayé une seconde tentative lorsqu'ils cherchèrent à ajouter au discours du trône. Cette entreprise fut une faillite considérable. Le gouvernement qui avait obtenu trois voix de majorité lors du premier vote, en obtint dix cette fois.

Tout porte à croire que la majorité normale du gouvernement sera de dix voix d'ici à la fin de la session. Les indépendants se sentent plus en sûreté en compagnie des Libéraux que des Conservateurs.

Est-ce que M. Meighen va proposer un vote de confiance tout court? Il aurait peut-être obtenu du succès avec une telle manœuvre au commencement de la session, mais on se demande comment il y parviendra.

Cette élection de Prince Albert a un excellent effet sur l'opinion publique. Elle permet au Premier Ministre King de prendre son fauteuil au Parlement, de diriger personnellement les activités politiques et de continuer à donner au Canada une administration saine et honnête.

Le très honorable M. King ne s'est pas perdu en paroles le soir de son élection. Il a été vivement félicité par ses amis politiques. Il a reçu des masses de messages télégraphiques. Pressé par les journalistes qui sollicitaient une déclaration, il s'est contenté de dire: "Le peuple a parlé, je suis satisfait".

HOCKEY

LA TUQUE ET ST-FRANÇOIS
XAVIER FONT PARTIE
NULLE: 1 à 1.

Devant une assistance de plus de 1100 amateurs, grâce à l'initiative de M. A. Gélinas, gérant du club Shawinigan, ces deux clubs ont donné ce que l'on peut appeler une des plus belles exhibitions de hockey "jeu national canadien", qu'ils leur a été donné de voir.

Jusqu'à présent la victoire de

l'un ou l'autre club lui donnait le titre de champion amateur de la province de Québec.

Des deux côtés il s'est joué du hockey de première classe, et du jeu scientifique, sans rudesse, un seul homme ayant été puni pendant toute la joute.

T. Richardson de Grand'Mère et G. Roy, de Montréal, ont arbitré la partie d'une façon remarquable.

Aucun point ne fut enregistré durant la première période et après quelques minutes de jeu dans la deuxième période Corrier prit Gagnon en défaut et compta un point, en faveur du club St-François Xavier, et reçut du public une salve d'applaudissements, ce qui stimula le jeu et La Tuque se mettant immédiatement à l'attaque parvint, par une descente vertigineuse de H. Braithwaite à porter le résultat à 1 à 1. La partie se continua de plus vite allure, chacun des deux clubs, voulant enregistrer le point décisif de la victoire. Malgré tous leurs efforts rien ne fut changé et la partie se termina nulle.

St-François Xavier La Tuque
Gervais Buts Gagnon
Valeois Déf. Mongrain
Mondoux "H. Braithwaite
Corrier Centre Chartrand
Pedneault Aile Lajoie
Goudreau "Banville
Charron Sub. G. Braithwaite
Poirier Rivard
Chronometreur: J. D'Auray.

**BEIGO CANADIAN PAPER
COMPANY LIMITED**

AVIS DE DIVIDENDES

Il est porté à la connaissance des actionnaires que les dividendes suivants ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 mars 1926:

Dividende No. 11 des actions privilégiées: Un et trois-quarts pour cent (1 3/4%) payable le premier avril 1926 aux actionnaires enregistrés le huit mars 1926.

Dividende No. 6 des actions ordinaires: Un et demi pour cent (1 1/2%) payable le douze avril 1926 aux actionnaires enregistrés le trente-et-un mars 1926.

Par ordre du Conseil,
A. DEHAUFFE,
Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 12 février 1926.

**Départ pour
Jonquières**

JOYEUSE REUNION D'AMIS

M. Eugène Allard, marchand bien connu et très estimé de Grand'Mère, vient de quitter cette ville pour aller s'établir à Jonquières, dans le comté de Chicoutimi.

A l'occasion de son départ, les nombreux amis de M. Allard se

sont réunis samedi soir à l'Hôtel Windsor, lui ont présenté avec leurs meilleurs souhaits de succès, un superbe cadeau-souvenir.

Ce fut une réunion intime qui laissera dans la mémoire du héros de la fête comme de tous ceux qui y ont pris part un agréable souvenir.

Nous offrons à M. Allard dans le nouveau champ d'action qu'il s'est choisi tout le succès qui attend le talent en affaires et l'esprit de travail.

Un effet
merveilleux

M. John Unger de Stonington, Conn., écrit: "L'effet produit par le Novoro du Dr. Pierre est simplement merveilleux et entièrement différent des autres remèdes. Je souffrais de douloureuses crampes dans mes pieds et d'éruption sur mon corps. Après avoir employé ce remède les champes cessèrent bientôt et l'éruption disparut graduellement". Cette préparation végétale bien connue est un remède pour la constitution, elle affecte salutairement tous les organes du corps, débarrasse des impuretés et fortifie le système. Ne demandez pas ce remède au pharmacien il n'y a que les agents spéciaux qui puissent le fournir. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Notes Locales

PERSONNEL

M. et Madame Oscar Longpré, de St-Marc sont de retour de leur voyage de nocce à Montréal.

M. Jos. Landry, de la maison P. T. Légaré était à Shawinigan Falls ces jours derniers.

M. Gédéon Leblanc, contracteur, est allé aux Trois-Rivières mardi.

Madame A. D. Gélinas est de retour d'une promenade à St-Léon.

Miles Irène et Rose-Alda Pagé, de cette ville sont en visite à St-Grégoire.

M. Thomas Bournival, des Trois-Rivières était à Shawinigan Falls ces jours derniers.

M. Pierre Bellemare, courtier d'assurance, de Yamachiche était à Shawinigan Falls ces jours derniers.

M. J. O. S. Brunet, secrétaire de la Commission Scolaire, est allé aux Trois-Rivières samedi.

M. Napoléon Longval est de retour d'un voyage à Mont-Laurier où il est allé cueillir un certain gibier qui est passé sur notre ville l'automne dernier et dont les victimes sont nombreuses parmi nos hommes d'affaires.

Il avait la spécialité des faux chèques. Mais comme il avait fait poser son portrait chez notre ami Gagné, de la 5e rue, histoire de lui extorquer cinquante dol-

lars, cette imprudence a été cause de son arrestation.

M. C. E. Paquet, de Grand'Mère, était à Shawinigan Falls hier.

M. l'abbé Guillemette, curé de Lac à la Tortue était en ville ces jours derniers.

M. le Dr B. Bordeleau, recteur de Champlain était à Shawinigan Falls la semaine dernière.

M. le magistrat F. X. Lacombe était en cette ville vendredi dernier.

Madame Kelley, de Chicoutimi est en visite chez son père, M. Dr Dumont.

M. le Dr Hébert, dentiste, est allé à Grand'Mère aujourd'hui faire visite au Dr Vennes qui est retenu chez lui par la maladie.

M. Gaspard Hébert, de Shawinigan Falls, est en notre ville, en vue d'affaires.

A Grand'Mère
PERSONNEL

M. C. E. Paquet, courtier, est allé aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

M. et Madame Willie Grenon, ainsi que leur fillette, Florence, de Chicoutimi ont passé quelques jours en visite chez M. et Madame E. Dallaire.

M. J. O. Pelletier, échevin, est allé aux Trois-Rivières hier.

M. Ernest Mercier, est allé aux Trois-Rivières mardi.

M. J. O. Beaulac, est allé à Shawinigan Falls mardi.

M. le notaire Lalonde qui a pris charge de sa nouvelle position à Montréal est venu passer la fin de semaine à Grand'Mère.

M. J. A. Beaudet, marchand, est allé aux Trois-Rivières ces jours derniers.

atiques
nem-
on

M. et Madame Rémi Bruneau sont de retour d'une promenade à Montréal.

**Leçon d'Anglais
privées**

On demande une institutrice pour cours privé, de 7 heures le soir, préféré.

S'adresser à l'"ECHO du St-Maurice", Shawinigan Falls.

M. et Madame Rémi Bruneau sont de retour d'une promenade à Montréal.

**Leçon d'Anglais
privées**

On demande une institutrice pour cours privé, de 7 heures le soir, préféré.

S'adresser à l'"ECHO du St-Maurice", Shawinigan Falls.

M. et Madame Rémi Bruneau sont de retour d'une promenade à Montréal.

**Leçon d'Anglais
privées**

On demande une institutrice pour cours privé, de 7 heures le soir, préféré.

S'adresser à l'"ECHO du St-Maurice", Shawinigan Falls.

M. et Madame Rémi Bruneau sont de retour d'une promenade à Montréal.

**Leçon d'Anglais
privées**

On demande une institutrice pour cours privé, de 7 heures le soir, préféré.

S'adresser à l'"ECHO du St-Maurice", Shawinigan Falls.

M. et Madame Rémi Bruneau sont de retour d'une promenade à Montréal.

**Leçon d'Anglais
privées**

On demande une institutrice pour cours privé, de 7 heures le soir, préféré.

S'adresser à l'"ECHO du St-Maurice", Shawinigan Falls.

M. et Madame Rémi Bruneau sont de retour d'une promenade à Montréal.

**Leçon d'Anglais
privées**

On demande une institutrice pour cours privé, de 7 heures le soir, préféré.

S'adresser à l'"ECHO du St-Maurice", Shawinigan Falls.

M. et Madame Rémi Bruneau sont de retour d'une promenade à Montréal.

**Leçon d'Anglais
privées**

On demande une institutrice pour cours privé, de 7 heures le soir, préféré.

S'adresser à l'"ECHO du St-Maurice", Shawinigan Falls.

M. et Madame Rémi Bruneau sont de retour d'une promenade à Montréal.

**Leçon d'Anglais
privées**

On demande une institutrice pour cours privé, de 7 heures le soir, préféré.

S'adresser à l'"ECHO du St-Maurice", Shawinigan Falls.

VENTE SPECIALE
COMMENCANT LUNDI, 1ER MARS

ATTENTION!

Nous avons reçu une grande partie de nos MANTEAUX ET COSTUMES POUR LE PRINTEMPS. Les modèles élégants sauront plaire à la majorité des Dames. Nous exposerons ces man-
teaux et costumes à partir du 1 mars et sollicitons votre visite.

SPECIAL

500 verges BROADCLOTH, toutes les nuances; valeur de \$1.10.
Réduit à.....

69c

NOUVELLEMENT RECU

Un bel assortiment de CREPE A ROBE, de teintes variées, des-
sins fleuris et à rayures.

75c à \$2.75 la vg.

SPECIAL

1500 verges SOIE FUGI dans les nuances les plus nouvelles. Valeur de \$1.25.

SPECIAL POUR CETTE VENTE.....

89c

2000 verges CREPE DE CHINE, toutes les nouvelles teintes: Cleopatra, Pervenche, Fantôme, Chartreuse, Mauve, Raphaël, Pêche, Watermelon et beaucoup d'autres, belle qualité; valeur de \$2.75 la verge.

SPECIAL POUR CETTE VENTE.....

1.49

SPECIAL

300 verges BROADCLOTH, toutes les nuances, dans les meilleures qualités. Valeur de \$1.50.

Réduit à.....

98c

BONNE NOUVELLE

LUNDI 1 MARS nous exposerons tous nos nouveaux chapeaux importés pour le Printemps.

Les Dames qui viendront au magasin auront tout le loisir d'admirer ces belles créations parisiennes.

VENTE DE BLANC

Un lot combiné pour Sous-vêtements et ouvrage de fantaisie

de 16c à 40c

la verge.

UN LOT DE COTON A DRAPS à partir de

98c

Spécial

200 verges de FLANELLE A ROBES, plusieurs belles nuances

valeur de \$2.50

réduit à \$1.89

la verge.

Madame H. A. BEAUDET

Maison Canadienne pour les Canadiens.

54, RUE TAMARAC

UNE GRANDE EXPOSITION DE MODES AURA LIEU VERS LE 15 MARS.

LES DAMES SONT PRIEES D'ATTENDRE CETTE EXPOSITION.

Auditorium

Lundi-Mardi: 1-2 mars

"THE MERRY WIDOW"

"LA VEUVE JOYEUSE"

avec John Gilbert, jouant le rôle du Prince et Mae Murray, jouant le rôle de la veuve.

Attendez-vous à quelque chose de plus beau, de plus érotique et de plus étonnant que ce que vous avez vu dans le passé et vous ne serez pas déçus.

La plus grande romance de tous les temps.

PRIX REGULIERS.

MATINÉE: LUNDI à 200 heures

Soirs: 7 et 9 heures.

Mercredi-Jeudi: 3-4 mars

"THE LOVE HOUR"

"L'HEURE DE L'AMOUR"

avec Huntly Gordon, Louise Fazenda, Ruth Clifford, John Roch, etc.

L'histoire d'une pauvre fille et d'un multi-millionnaire. Une romance gale!

2ième EPISE DE NOTRE NOUVELLE SERIE:

Scenic.

Vendredi-Samedi: 5-6 mars

"The King on Main Street"

avec Adolphe Menjou, comme le grand amoureux.

Greta Nissen, comme la danseuse Parisienne qui le charma.

Bessie Love, comme la fille américaine qui gagna son amour.

Vous les aimerez tous!

COMEDIE ET NEWS.

Au Public de
Shawinigan Falls!

Il nous fait grand plaisir de vous remercier très sincèrement pour l'encouragement que vous avez bien voulu nous donner depuis que nous sommes établis parmi vous.

Ceci nous a permis d'étendre nos affaires et en présence de l'exiguité de notre magasin dans la propriété de M. L. F. Hébert, nous avons été obligés de transférer notre assortiment de marchandises dans un local beaucoup plus vaste où nous pourrions donner une meilleure satisfaction à tous nos clients.

SAMEDI LE 27 FEVRIER

aura lieu l'ouverture de notre magasin situé

18, 5eme RUE

Avec un grand choix de confections pour Hommes, Femmes et Enfants, Mercerie, nouveautés, Sous-vêtements, Bonneterie, etc.

Nos prix défient ceux de la concurrence

MICHAUD, Enr.

La magasin Canadien pour les "Canadiens"